



## Rapport d'activité 2006 Perspectives

### LE CENTRE EN BREF

Le Centre pour l'action non-violente (CENAC) a été créé en 1968, dans le but de promouvoir la non-violence active en Suisse romande. Il offre les services permanents suivants:

- ◆ Organisation d'un programme annuel de **formation** à la résolution non-violente des conflits; élaboration d'interventions adaptées à des attentes spécifiques.
- ◆ Centre de **documentation** sur la non-violence, doté d'un catalogue informatisé: livres, revues, cassettes vidéo, jeux, matériel pédagogique, archives.
- ◆ **Edition** de *Terres Civiles*, trimestriel d'information et de réflexion sur la non-violence; conception d'expositions, de documents pédagogiques et de vulgarisation.
- ◆ Permanences de conseil et soutien personnalisé aux objecteurs de conscience qui désirent accomplir un **service civil**; promotion auprès des jeunes.
- ◆ Un site Internet régulièrement actualisé: **www.non-violence.ch**.

### FORMATION À LA NON-VIOLENCE ACTIVE

#### Programme de formation

Durant le programme de formation 2005-2006, quelques formations avaient dû être annulées, faute de participants. Le groupe de travail du programme annuel de formation, qui regroupe une secrétaire, un membre du comité et les animateurs responsables des modules, a analysé ce problème sous divers angles. Les évaluations du programme auprès des participants restaient extrêmement positives, tant «à chaud» en fin de chaque module, qu'à travers des sondages à froid. Il a été décidé de trouver un lieu de formation plus central en Romandie. Les délais et les canaux de distribution du programme ont été également améliorés, et une séance a été organisée en juin avec diverses associations intéressées par nos formations, qui a débouché sur un nouveau partenariat avec l'association de Médiation de quartier-VD, Greenpeace et le GSsA (groupe pour une Suisse sans armée). Par ailleurs, nous continuons de répondre aux besoins des volontaires de PBI.

Tous ces efforts ont été payants: les modules, mis à part une exception, font le plein d'inscriptions. Ceci nous réjouit, car c'est le signe que notre offre répond à une demande. Cependant, cette activité correspond à un investissement non négligeable pour Pascale Schuetz, secrétaire chargée de ce secteur. En effet, depuis le début de l'année, le CENAC a repris la gestion du programme de formation à la résolution non-violente des conflits. Pour la première fois, nous avons pris en considération le temps de travail réel qu'occasionne la gestion du programme, et nous avons dû faire le constat que les prix d'inscription ne parviennent pas à équilibrer le budget, malgré les contributions de nos partenaires.

Le programme de formation 2005-2006 se déroule à Lausanne et a été organisé autour de 13 modules pouvant être suivis séparément (10 journées et 3 week-ends). Nous avons, pour la troisième année consécutive, structuré notre programme en deux parties: modules de base formant un tout cohérent et quatre modules complémentaires.

Au total, 123 personnes y ont participé, dont 96 femmes: des personnes de tout

âge et dont les motivations étaient d'ordre privé, professionnel ou «citoyen». Les évaluations attestent que les participants y trouvent de nombreuses satisfactions.

#### Perspectives 2007-2008

- ❖ Elaborer de nouveaux modules autour d'autres thèmes liés à la non-violence.
- ❖ Augmenter de CHF 90 à 110.- le prix pour les membres des associations, et proposer un prix «professionnel» pour les personnes dont la formation est payée par l'employeur.
- ❖ Elaborer une nouvelle présentation graphique du dépliant.

#### Formation à la carte

En réponse à des attentes spécifiques, le Centre organise des formations sur des thèmes divers: prévention ou gestion de la violence, médiation, conflits de culture, etc. Ces formations se basent sur des méthodes interactives (jeux de rôle, théâtre-forum, etc.). Une dizaine d'animateurs et d'animatrices, forts d'une solide expérience de terrain local et international, assurent ces formations.

En 2006, le Cenac a répondu à une demande du canton de Genève, par l'intermédiaire de l'Hospice Général, 11 formations ont été mises sur pied. Le Centre de l'Action Sociale et de la Santé a mandaté le CENAC pour une formation sur l'«affirmation de soi». Toutes ses formations sont d'une durée de 3 jours. Une partie de ces formations sont reconduites pour l'année 2007.

A la demande de l'Ecole des Parents de Morges, le CENAC a organisé un séminaire sous le titre «communication à la non-violence».

La Société MOBILIDEE, qui collabore avec Noctambules, réseau nocturne genevois, a mandaté le CENAC pour une journée de formation sur le thème suivant: comment communiquer sans violence et faire face à des situations d'agressivité. Enfin le CENAC a organisé une formation des accompagnateurs bénévoles dans le cadre du forum romand du Mouvement d'apostolat des enfants et préadolescents (MADEP) sur le thème de la non-violence.

## CENTRE DE DOCUMENTATION

Notre centre de documentation regroupe à ce jour un peu plus de 9'000 références de plus de 4500 auteur-e-s. Son catalogue informatisé est accessible via le site Internet de l'association ou à son secrétariat.

Au secrétariat ses documents les plus importants, les références accessibles pour le grand public, les nouveautés, les titres les plus souvent demandés et une trentaine de collection de périodiques. Suite au déménagement du Centre, en 1997, une partie du fonds a été accueillie par la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds (BVCF). Sa gestion informatique et sa gestion continuent néanmoins à être réalisées par nos soins.

Le service de prêt des livres et brochures (gratuit pour les membres, CHF 2.- par ouvrage pour les non-membres) est géré bénévolement par Jeanne Golay; les cassettes vidéos et audio, ainsi que les jeux coopératifs peuvent également être loués (CHF 5.- par objet). Le secrétariat héberge aussi une petite librairie.



Vue partielle de nos rayonnages à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds

## Acquisitions

38 documents ont été reçus en 2006 (34 en service de presse, 2 dons et 2 achats). Nous avons renoncé à une acquisition que nous n'avons pas reçue en service de presse.

54 commandes ont été effectuées, dont 52 en service de presse.

Nous avons envoyé 10 justificatifs aux éditeurs, suite aux articles parus dans Terres Civiles mentionnant leur publication.

## Ajouts au catalogue

1122 nouvelles fiches ont été créées (contre 245 en 2005 et 268 en 2004), dont 59 livres, 34 brochures, 980 articles de revues, 19 textes courts, 23 dossiers, 2 périodiques, 2 cassettes audio, 2 posters et un calendrier. Un grand nombre de fiches créées est dû au dépouillement de la revue Les Cahiers de la Réconciliation, grâce au travail bénévole d'Isabelle Gris.

## Etat des lieux

Au 15 février 2006, 4203 fiches concernent des documents se trouvant à Lausanne et 5038 le fonds de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, soit un total de 9241 fiches (contre 8093 l'an précédent). Au total, il y a environ 78 mètres de rayonnages de documents à La Chaux-de-Fonds et environ 30 mètres à Lausanne. Le catalogue des fonds conservés est accessible (sous forme PDF, statique) depuis la page consacrée au fonds CENAC sur le site Internet de la BVCF.

Point fort en 2006 : visite le 9 juin à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds (BVCF). A l'occasion d'un nouveau versement de livres et autres documents, cinq personnes du CENAC ont été accueillies par Sylvie Béguelin, responsable des Fonds spéciaux. La visite des nouveaux locaux de la BVCF a été suivie du travail pratique : vider les cartons et disposer les documents dans les "compactus".

## Prêts

188 documents ont été empruntés (257 en 2005, 324 en 2004) par 78 lecteurs (85 en 2005, 134 en 2004). Cela repré-

sente une moyenne mensuelle de 15,66 prêts.

## Contribution à Terres Civiles

Les nouveautés du catalogue ont été présentées dans les quatre numéros de notre trimestriel parus en 2006.

## Courrier électronique

Depuis 2003, il est proposé de recevoir par courrier électronique la liste des nouvelles acquisitions. En 2006, 4 envois collectifs aux 45 abonnés ont été effectués. Il convient de relever que le nombre de ces abonnés a sensiblement progressé depuis 2005 (32 abonnés).

## Librairie

Elle est constituée de 47 ouvrages et documents destinés aux enseignants-e-s en quête d'outils pratiques ainsi que de titres faciles d'accès pour tout public. La plupart des références sont rarement diffusées en Romandie. En 2006, 12 commandes (sans compter les achats effectués sur place) ont été passées au secrétariat, ce qui représente un chiffre d'affaires approximatif de CHF 400.-

## Equipe de bénévoles

Le groupe est composé en 2006 de Jeanne Golay (prêt), Jean-Luc Portmann (bulletinage), Pierre Flatt (gestion des acquisitions et catalogage), Isabelle Gris (catalogue d'articles de revues), Amélie Perroud (catalogue d'articles de revues) et Michel Mégard (catalogage des archives et support du catalogue). De plus Jean Grin fait le lien avec le secrétariat.

## Perspectives 2007-2008

- ❖ Poursuivre l'acquisition et compléter les collections de périodiques.
- ❖ Redéfinir le système informatique de catalogage pour faciliter son accès auprès du grand public.

## SERVICE CIVIL

*En accomplissant leur service civil, de nombreux jeunes effectuent un travail d'utilité publique dans des domaines variés et multiples, ce qui représente un précieux – mais encore insuffisamment reconnu – soutien à la collectivité. Depuis 1996, la loi permet d'accomplir un service civil en lieu et place du service militaire. Cependant la notion de "libre choix" n'a pas été retenue. Le candidat au service civil doit fournir la preuve que ses motifs de conscience et ses obligations militaires sont incompatibles. C'est une procédure longue et complexe qui l'attend, d'où l'importance des permanences qui se sont créées dans toute la Romandie.*

*En décembre dernier, cependant, les chambres fédérales ont accepté la «motion Studer» visant à supprimer cette obligation, en partant du principe que le civiliste, en acceptant un service d'une durée d'une fois et demie de celui du service militaire, démontre ainsi sa motivation («preuve par l'acte»).*

Pour informer, conseiller et soutenir les candidats au service civil, le CENAC coordonne les travaux des permanences régionales dans les cantons de Vaud, Fribourg, Genève, Berne, Neuchâtel et Jura depuis 1998. Une antenne valaisanne existe depuis 2002. Le CENAC travaille également en collaboration suivie avec des groupements de la Suisse et a participé cette année à des réunions de réflexion à l'échelle nationale. Le site Internet du centre propose aussi une information complète et actualisée sur le service civil.

En 2005, les permanences ont répondu à près de soixante demandes d'information et de conseil. Les appels téléphoniques, les courriels et les rendez-vous ont diminué de 30% par rapport à l'an dernier, confirmant ainsi les tendances observées ces dernières années.

Ce phénomène s'explique par un recrutement très sélectif (le nombre de personnes réformées pour motifs médicaux ayant très sensiblement augmenté) d'une part; les lourdes contributions imposées aux organismes employant des civilistes d'autre part. 28% des demandes provenaient du canton de Fribourg, 25% de Vaud, 20% de Neuchâtel. L'âge des demandeurs oscille entre 18 et 33 ans.

Toujours en 2006, le CENAC a continué à diffuser la brochure "Service civil – l'alternative à l'armée", éditée l'an précédent avec le soutien du Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ), de la Permanence service civil de Genève et l'appui financier d'une dizaine de mécènes.

Cependant, les suites du débat relatif à un abandon de l'examen de conscience lors de la demande de service civil (c'est-à-dire les nécessaires révisions de la Loi fédérale sur le Service civil), voire, dans un avenir plus lointain, celui concernant l'éventuel renoncement du principe de l'armée de milice, pourraient inciter le CENAC à modifier son engagement envers le service civil dans les années à venir.

### Perspectives 2007-2008

- ❖ Poursuivre notre réflexion sur notre engagement concret à ce propos

## EDITION

### Terres Civiles

*Terres Civiles est une revue trimestrielle de réflexion et d'information, destinée principalement aux membres et aux abonné-e-s.*

Dès 2005, une nouvelle ligne graphique, faisant suite au changement de nom du Centre, a été apportée. En 2006,

quatre numéros de 20 pages ont été édités et tirés à 1000 exemplaires environ. Outre ses pages habituelles sur les possibilités de formation, les nouvelles acquisitions du Centre de documentation et la «Liste d'Honneur des Prisonniers/ères pour la paix» de l'Internationale des Résistant-e-s à la Guerre (IRG), une série d'articles sur la médiation et une autre sur l'histoire de l'objection de conscience en Suisse sont parues.

Depuis juillet, le poste de rédacteur principal est assuré par Jean Grin, qui succède à Sandrine Bavaud.

### “Hérisson paillasson & Cie”, une exposition toujours très demandée

*L'exposition “Hérisson, paillasson & Cie” présente des attitudes et des comportements de la vie de tous les jours, illustrés par des animaux et des panneaux explicatifs. Créée en janvier 2004, à l'occasion des 35 ans du Centre pour l'action non-violente et présentée pour la première fois au public au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne, elle est avant tout destinée aux enfants, entre 6 et 12 ans, pour leur permettre de découvrir comment désamorcer la violence et mieux gérer les conflits. C'est pourquoi, dès le début de l'année 2004, une version “en kit” de l'exposition a été proposée à la location aux écoles et aux centres de loisirs de Romandie.*

En 2006, sans publicité aucune, l'exposition a été louée à 12 reprises durant 23 semaines, parcourant presque tous les Cantons romands: Neuchâtel (3), Genève (3), Vaud (2), Fribourg (2), le Jura (1) et la France voisine, principalement par des écoles, mais aussi des centres de loisirs et de quartier et des associations de parents d'élèves. Les commentaires qui nous parviennent en retour sont, dans l'ensemble, toujours aussi positifs. Preuve en est que certains établissements programment une location annuelle de l'exposition

Il est d'ores et déjà prévu de continuer à proposer la location de “Hérisson, paillasson & Cie” l'année prochaine. A l'heure qu'il est, des premières réservations sont déjà enregistrées pour le premier semestre 2007.

Enfin, des premiers contacts, encore informels, ont été pris pour une éventuelle traduction de l'exposition à l'intention des jeunes de Suisse alémaniques.

L'exposition «Ni hérisson, ni paillasson» et son kit ont pu être réalisés grâce au soutiens de: Ville de Lausanne, Loterie Romande, Service cantonal vaudois de protection de la jeunesse, Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'homme, Fondation Pierre Mercier, Fondation Education et Développement (FED), Musée cantonal de zoologie, Ecole romande d'art et communication (ERACOM), Atelier Mobilet', Papier Froissé, Pour-cent culturel Migros et Gérard Chablot Opticien.

## **RAPPORT ANNUEL FONCTIONNEMENT DU CENAC 2006**

### **Fonctionnement**

Globalement, 2006 aura été pour le Cenac une année de changements, de crise et d'espoir. Les changements ont été de pair avec le départ Sandrine Bavaud du secrétariat le 31 mai. Le comité a privilégié l'engagement de deux personnes avec des plus petits pourcentages. Ce choix a été motivé par le fait que deux personnes pouvaient au sein du secrétariat s'apporter des échanges et des ressources. Une nouvelle personne, Pascale Schuetz a été engagée au 1er juin. Jean Grin qui travaillait déjà pour le centre précédemment mais sur mandat a vu une modification de son statut en devenant permanent à partir du 1er juillet. Si globalement, le pourcentage de ces deux personnes est plus élevé pour une base salariale identique, des frais annexes devaient être réduits. Une répartition des tâches a été faite entre les deux personnes en fonction des compétences. Une remise en question des missions et tâches du Cenac a également animé le comité et le secrétariat. Ces réflexions donnaient suite au changement de nom, à la charge mise sur le secrétariat et à des questionnements plus généraux sur l'engagement aujourd'hui de militant-e-s dans des mouvements sociaux tel que le Cenac. Le constat suivant a été fait. Le Cenac se trouve à mi-chemin entre un prestataire de service et un mouvement militant. En effet, certaines activités rapprochent le Centre d'une association qui propose des prestations pour lesquelles des "client-e-s" paient et attendent des services, alors que d'autres rapprocheraient plus le Centre d'une association militante au sein de laquelle se retrouvent des personnes qui partagent une vision de la société.

A cela, il a fallu compter sur un problème qui n'a fait que s'aggraver. Si une première crise financière s'était fait sentir dans le premier trimestre et qu'un appel de fonds avait été lancé, les problèmes financiers ont pris le dessus dans le dernier trimestre. Faisant le calcul des charges et des entrées à venir, il n'était pas possible de passer l'année. Diverses mesures d'urgence ont été prises. Un rappel aux membres qui ne s'étaient

pas encore acquittés de leur cotisation 2006 a été fait. Des appels plus ciblés ont également été réalisés et des personnes relancées par téléphone. Le billet du comité du dernier Terres civiles de l'année a fait écho de ces difficultés. Ces divers efforts ont permis de passer l'année avec l'espoir de tenir jusqu'à l'entrée des cotisations 2007. Il a été décidé d'un envoi personnalisé à chaque membre qui a été programmé pour le premier trimestre.

Si les problèmes financiers ont fragilisé le Centre, le comité a eu la ferme volonté de passer le cap et d'assainir la situation. De fait, la réflexion sur les tâches et les missions du Cenac s'est faite plus pragmatique par la volonté de revaloriser ce qui existait déjà. Parallèlement, une stratégie de fund-raising a vu le jour dans les derniers mois de l'année. Le comité a fini l'année avec l'espoir que ce cap pourrait être passé dans le courant 2007.

### **Autres activités extraordinaires**

Rendez-vous avec le GSsA et la Permanence service civil Genève (9 juin 2006) Une rencontre avec une délégation du Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) et la Permanence service civil Genève (PSC GE) a eu lieu le 9 juin 2006. Le but de cette rencontre provoquée par le comité du Cenac était de voir quelles étaient les tâches et pré-occupations communes entre ces trois mouvements. Pour le comité du Cenac, la motivation était aussi de mieux percevoir les enjeux autour de la thématique politique du service civil, thématique que le comité avait souhaité délaissier par manque de ressources. Dans le souci éventuel de mieux rationaliser les permanences, la question d'une éventuelle fusion du service de conseil aux civilistes a été abordée mais est parue plus un coût qu'un gain. Au niveau de l'engagement politique, il a été relevé qu'un débat pouvait avoir lieu.

### **Perspectives 2007-2008**

- ❖ Assainir la situation financière
- ❖ Trouver de nouveaux membres
- ❖ Maintenir et renforcer le réseau

### **INTERNET**

Le site Internet [www.non-violence.ch](http://www.non-violence.ch) présente des informations variées: catalogue informatisé du Centre de documentation, procédure pour déposer une demande de service civil et renseignements sur son exécution, possibilités de formations...

En 2006, le site était géré bénévolement par Olivier Lange et Julien Pierrehumbert.

### **Fonctionnement du Centre**

Le Cenac est une association romande à but non-lucratif, vivant pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. En 2006 son chiffre d'affaire s'est élevé à CHF 150'000.-

Basé à Lausanne, le Centre a engagé en juin 2006, Pascale Schuetz secrétaire associative salariée à 60%, et Jean Grin à 25% pour remplacer Sandrine Bavaud. Une trentaine de membres a soutenu activement l'association.

Le CENAC possède un fichier d'environ 1000 adresses, dont plus de 800 membres et abonné-e-s à son journal. En 2006, le Comité est composé de 5 membres par: Olivier Grand, Président, Marco Allenbach, Marc Oran, Anouk Henry, Sarah Fouassier. La comptabilité est assurée par Irène Pomel.